info@vevey7stars.ch

Charte du club

Dans le présent document, le masculin est utilisé comme genre neutre, dans le seul but d'alléger le texte et sans aucune intention discriminatoire.

L'association *Vevey 7 Stars* (ci-après « club ») a pour mission d'offrir une structure stable et professionnelle, un environnement sportif et éducatif positif, de transmettre des valeurs humaines fortes, de développer une communauté engagée et solidaire pour la formation des jeunes et d'accompagner les talents sportifs dans leur progression. Cette charte a pour objectif de rappeler les droits et devoirs de chacun et de garantir que tous les membres partagent les mêmes valeurs, contribuant ainsi au bon fonctionnement du club et à l'épanouissement des jeunes.

1. Nos valeurs : Passion – Bienveillance – Solidarité

Passion :	Vivre le basketball avec engagement, motivation et fierté
Bienveillance :	Créer un environnement respectueux et positif
Solidarité :	Construire ensemble une communauté ouverte et inclusive

2. Les droits des membres

- Être accueilli avec respect et sans discrimination ;
- Évoluer dans un environnement sportif sûr et bienveillant ;
- Bénéficier des prestations prévues par son adhésion ;
- Être informé de la vie du club ;
- Participer aux activités et, selon les statuts, aux décisions du club ;
- Exprimer ses idées et ses préoccupations dans un climat de dialogue constructif.

3. Ce qui est attendu du comité / des membres des commissions

Le comité et les dirigeants du club portent la responsabilité de son bon fonctionnement et de la préservation de ses valeurs. À ce titre, ils s'engagent à :

- Faire preuve de transparence dans la gestion administrative et financière du club, et rendre compte régulièrement de leurs décisions aux membres ;
- Adopter un comportement exemplaire, en représentant dignement le club en toutes circonstances et en incarnant les valeurs du club ;
- Être à l'écoute des membres (joueurs, parents, entraîneurs et bénévoles), et faciliter la communication au sein du club ainsi que la résolution des éventuels différends ;
- Assurer la pérennité du club, en veillant à une gestion responsable des ressources humaines, matérielles et financières ;
- Soutenir les entraîneurs et les joueurs dans leurs projets sportifs, en mettant à leur disposition les moyens nécessaires à leur développement ;
- Veiller au respect de la présente charte par l'ensemble des membres, et appliquer les mesures prévues en cas de manquement, avec équité et discernement.

info@vevey7stars.ch

4. Ce qui est attendu des membres

Chaque membre du club, qu'il soit actif, d'honneur, passif ou association membre, s'engage à :

- Contribuer à l'ambiance positive et constructive du club ;
- Respecter les installations sportives et le matériel mis à disposition ;
- Représenter le club avec fierté et respect lors des compétitions, événements, dans les médias sociaux et dans toutes les situations ;
- S'engager activement dans les tâches et les événements bénévoles qui contribuent à la vie du club ;
- Promouvoir les valeurs du club et participer à son rayonnement au sein de la communauté ;
- Respecter les règlements du club, de l'AVB (Association Vaudoise de Basketball), de Swiss Basketball (Fédération Suisse de Basketball) et de la FIBA (Fédération Internationale de Basketball) consultables sur demande auprès du comité, des entraîneurs ou sur les sites officiels qui sont en lien sur le site du club ;
- Respecter les officiels et les arbitres qui sont essentiels à la bonne tenue de toute compétition ;
- Respecter la confidentialité lorsque cela est nécessaire.

5. Ce qui est attendu des joueurs

Les joueurs, quel que soit leur âge, s'engagent à :

- Prendre soin de leur santé et de leur sécurité ;
- Respecter leurs coéquipiers, les entraîneurs, les adversaires : Le respect mutuel est essentiel pour construire une équipe soudée et performante ;
- Donner le meilleur de soi : Que ce soit à l'entraînement ou en compétition, l'implication est essentielle ;
- Être ponctuels et assidus : La présence régulière aux entraînements et aux matchs est indispensable pour son propre développement et celui de l'équipe. Annoncer toute absence et tout retard auprès de son entraîneur ;
- Adopter une attitude exemplaire : Tant sur le terrain qu'en dehors, les joueurs représentent le club. Ils ont un comportement respectueux et sportif en toutes circonstances ;
- Respecter les décisions arbitrales : Même en cas de désaccord, ils acceptent la décision ;
- Assumer le paiement des amendes et frais de procédures en cas de sanction disciplinaire ;
- Reconnaître dignement la supériorité de l'adversaire dans la défaite et savoir en tirer les enseignements ;
- Accepter et savourer la victoire avec modestie, sans jamais ridiculiser l'adversaire ;
- Ne pas tricher pour obtenir la victoire ;
- Garder sa dignité en toutes circonstances : Éviter les mauvais gestes ainsi que le vocabulaire agressif et grossier, refuser la violence physique et verbale, tant comme joueur que comme spectateur d'un match de basket.

info@vevey7stars.ch

6. Ce qui est attendu des entraîneurs

Les entraîneurs occupent un rôle central dans la formation sportive et humaine des joueurs. À ce titre, ils s'engagent à :

- Faire preuve de respect envers les joueurs, les parents, les officiels, les arbitres et les adversaires, en toutes circonstances, y compris dans la défaite ou le désaccord ;
- Assurer un enseignement de qualité adapté à l'âge et au niveau de chaque joueur, favorisant la progression technique, tactique et physique de chacun ;
- Cultiver l'esprit d'équipe en veillant à l'inclusion de tous les joueurs, à la cohésion du groupe et à la valorisation des efforts collectifs autant qu'individuels ;
- Communiquer avec les parents de manière claire et respectueuse, notamment sur le développement sportif de leur enfant, les convocations, les absences et toute situation particulière, dans un esprit de dialogue constructif ;
- Adopter un comportement exemplaire sur le terrain comme en dehors, en représentant dignement les valeurs du club (Passion – Bienveillance – Solidarité) ;
- Veiller à la sécurité et au bien-être des joueurs tant sur le plan physique que psychologique, et signaler toute situation préoccupante au comité et aux parents (si le joueur est mineur) ;
- Se former et se tenir informés des règlements du club, de l'AVB, de Swiss Basketball et de la FIBA, ainsi que des évolutions pédagogiques et méthodologiques liées à l'entraînement.

7. Ce qui est attendu des parents

Les parents jouent un rôle clé dans l'accompagnement de leur(s) enfant(s) et dans la vie du club. À ce titre, il est attendu qu'ils :

- Encouragent leur(s) enfant(s) ;
- Respectent les décisions des entraîneurs ;
- Adoptent une attitude respectueuse ;
- Participent à la vie du club.

8. Ce qui est attendu des bénévoles

Ils font partie d'une charte séparée « Charte des bénévoles ».

9. Ce qui est attendu des officiels de table et des arbitres du club

- Les officiels de table sont les assistants des arbitres et commissaires ;
- L'exercice de ces fonctions doit être accompli avec la plus stricte impartialité ;
- Les officiels de table respectent les directives des officiels de tables de Swiss Basketball ;
- Les arbitres respectent le règlement de l'arbitrage de Swiss Basketball.

info@vevey7stars.ch

10. Sanctions

En cas de non-respect de cette charte, le club se réserve le droit de prendre les mesures nécessaires. Cela peut inclure des avertissements, des exclusions temporaires ou définitives en fonction de la gravité des faits. L'objectif reste toujours d'accompagner les membres vers une meilleure compréhension des valeurs sportives et humaines.

Conclusion

Cette charte est un engagement commun qui vise à garantir le bon déroulement des activités du *Vevey 7 Stars*. En l'acceptant, chaque membre contribue à faire du club un lieu d'apprentissage, de respect et de convivialité où chaque joueur peut s'épanouir, tant sur le plan sportif que personnel.